



Rapport sur les comptes annuels

LES ELEMENTS

Exercice Clos le 31 Décembre 2019

15 rue de la Pleau
31000 TOULOUSE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Eléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- **Règles et principes comptables** : La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de comptabilisation des opérations enregistrées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Crédit d'impôt** : La note « commentaire » de l'annexe expose le fondement et les modalités de la comptabilisation de crédits d'impôts sur l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par association, nous avons vérifié le caractère approprié des modalités de calcul et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. . S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse, le 4 mai 2020

COMALIANCE AUDIT
Commissaire aux Comptes

COMALIANCE AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

24, avenue Albert Bedouce - 31400 Toulouse

Tél. 05 61 14 16 16 - contact@comaliance-audit.fr

SARL au capital de 8 000€ - RCS Toulouse B 429 641 012

Corinne DEDDOUCHE
Associée

Client : LES ELEMENTS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION BILAN ACTIF

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 492	12 078	3 414	414
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilitisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	666	666		
Autres immobilisations corporelles	18 870	14 011	4 859	1 343
Immobilitisations grevées de droits				
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 750		3 750	3 750
TOTAL (I)	38 778	26 756	12 022	5 507
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	18 667		18 667	9 093
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	212 556		212 556	120 905
Autres	45 892		45 892	135 288
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	150 539		150 539	459
Charges constatées d'avance (3)	13 467		13 467	10 050
TOTAL (III)	441 122		441 122	275 795
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	479 900	26 756	453 144	281 302

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	22 653	18 755
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	28 808	3 898
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	51 461	22 653
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	56 990	
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	56 990	
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		81 404
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 946	23 253
Dettes fiscales et sociales	155 025	150 241
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 800	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	166 922	3 750
TOTAL (V)	344 693	258 649
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	453 144	281 302

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

344 693

258 649

81 404

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	3 682	400
Production vendue (biens et services)	330 904	470 077
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	521 368	411 722
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	21 567	1 267
Cotisations	360	830
Autres produits (hors cotisations)	13 941	5 313
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	891 822	889 608
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	2 776	938
Variation de stocks de marchandises	-9 574	784
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	182 094	185 521
Impôts, taxes et versements assimilés	6 553	10 690
Salaires et traitements	437 727	512 609
Charges sociales	181 269	209 117
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 689	3 181
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	29 542	10 714
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	833 074	933 552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	58 748	-43 944
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1	1
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 140	843
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 140	843
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-1 139	-842

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 250	2 400
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 250	2 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	38	72
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	38	72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2 212	2 328
Impôt sur les bénéfices	-25 977	-46 356
SOLDE INTERMÉDIAIRE	85 798	3 898
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	56 990	
TOTAL DES PRODUITS	894 073	892 009
TOTAL DES CHARGES	865 265	888 111
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	28 808	3 898
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	28 808	3 898

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

2 212

2 328

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 453 144,24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 28 807,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entités est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre association, du fait de l'interdiction de tout regroupement supérieur à 100 personnes, nous avons été dans l'obligation de reprogrammer tous nos événements (représentations, concerts...), cela nous a conduit à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020 et 2021 ».

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

STOCKS

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier coût d'achat connu ou au coût de production.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL							
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL				

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL								
A. Immob. incorpor. TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 750		3 750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	212 556	212 556	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 912	1 912	
	Impôts sur les bénéfices	25 977	25 977	
	Etat & autres	2 132	2 132	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	15 789	15 789	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	82	82	
	Charges constatées d'avance	13 467	13 467	
TOTAUX		275 666	271 916	3 750
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent les charges engagées en 2018 pour l'exercice 2019.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 467
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	13 467

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 078
Autres créances	15 789
Disponibilités	
TOTAL	23 867

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 946	17 946		
Personnel & comptes rattachés	12 772	12 772		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	76 879	76 879		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	62 640	62 640		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 734	2 734		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	4 800	4 800		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	166 922	166 922		
TOTAUX	344 693	344 693		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance correspondent à des cessions de spectacles qui prennent place en 2020.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	166 922
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	166 922

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	17 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 332

ENGAGEMENTS

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 22 746,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :

Ne sont retenus que les salariés ayant, à ce jour, plus de 2 ans d'ancienneté

Mise de départ à la retraite à l'initiative de l'employeur

Date de départ : 70 ans pour la catégorie Ensemble du personnel.

Taux de charge : 50 % pour l'ensemble du personnel.

Application de l'indemnité conventionnelle en faisant abstraction des probabilités de turn-over, d'évolution des salaires et d'évolution de carrière mais en retenant les droits acquis par rapport aux droits totaux au 31/12/19.

COMMENTAIRE

10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le montant des 3 plus hautes rémunérations s'élève pour l'année 2019 à 138.128 €.

Dans le cadre des missions culturelles de l'association, cette dernière a perçu 2.250 € de dons en numéraire qu'elle a affecté en totalité dans ses activités artistiques en France.

Dans le cadre de son activité, l'association a demandé le bénéfice de crédit d'impôt phonographique ainsi que du crédit d'impôt pour le spectacle vivant pour 3 oeuvres. Le montant des crédits d'impôts s'élève à 25.977 €.

Le Chœur de Chambre Les Éléments a été distingué cette année par le Ministère de la Culture en le désignant comme Centre d'Art Vocal pour la région Occitanie. Cette distinction s'est traduit financièrement par une subvention de 100.000 €. Toutefois, l'officialisation n'ayant été faite qu'en novembre 2019, la totalité des fonds n'a pu être engagée pour la réalisation des actions en 2019.

Le Chœur de Chambre les Éléments avait toutefois anticipé et a engagé une préfiguration notamment via la mise en place d'ateliers de thématiques au sein d'Archipels donnant lieu à des restitutions gratuites pour le public, mise en place d'une académie d'été à destination des chanteurs amateurs de la région, commande d'œuvre à un compositeur, mise en place d'un stage sur les voix de la Renaissance en collaboration avec l'ARPA, ...

Le conseil d'administration a également décidé d'affecter une partie de cette subvention pour partie à la masse salariale des permanents qui ont participé au travail d'élaboration et de réalisation.

Le montant de la subvention affectée au titre de l'exercice 2019 a été chiffré à 43.010 €.

Par conséquent, le solde de 56.990 € a été comptabilisé en fonds dédiés.

COMALIANCE **AUDIT**

Commissariat aux Comptes - Toulouse Occitanie

Tél. : 05 61 14 16 16

24, avenue Albert Bedouce
31400 Toulouse



www.comaliance-audit.fr